



Compte-rendu Assemblée Générale 4 juillet 2015 à Royan

Membres CA présents :

Nicole Badot, Monique Cheruette, Denis Esther, Jacques Gervais, Sébastien Jacques, Annie Lépinoux, Philippe Lucet, Jacques Martinet, Monique Murcia, Monique Perthuis, Pierre Pinet, Serge Robin, Maryse Sinsout, Michel Vansielegem et Bernard Vinguoy.

Membres du CA excusés :

Christine Grass, Jean-Paul Lescorce et Lalou Roucayrol.

Elus présents : Jean-Marc Bouffard (Maire St-Georges de Didonne), Bernard Giraud (Adjoint environnement Royan et Vice-Président chargé de l'environnement à la CARA), Régine Joly (Vice-présidente du Conseil régional Poitou-Charente, Conseillère municipale Royan et Vice-Présidente CARA), Philippe Plisson (Député-Maire St-Caprais) et Didier Quentin (Député-Maire Royan).

Elus excusés : Dominique Bussereau (Président Conseil Général 17), Philippe Gadreau (Maire des Mathes/La Palmyre), Frank Laporte (Maire de Talais) Pascale Got et Xavier Pintat (Député-Maire de Soulac).

Secrétaire de séance :

Monique Murcia

Environ 120 personnes dans la salle.

Ordre du jour :

- 1- Bilan d'activité :** perspectives et questions diverses
(Interventions des élus, interventions de la salle)
- 2- Rapport financier**
Discussion puis vote (quitus au CA)
- 3- Renouvellement du Conseil d'Administration, puis vote**

1- Bilan d'activité

Dossiers en cours :

- Parc Naturel Marin
- Dossiers « extraction granulats » au « Matelier »
- Projet éolien du Verdon
- Parc naturel régional du Médoc
- Autres dossiers :
 - Débat « avenir de la centrale du Blayais »
 - Réception tour de France « Alternatiba »

Philippe Lucet rappelle tout d'abord :

- Une Pointe Pour Tous est constituée d'une équipe de bénévoles d'une trentaine de personnes sur les deux rives ne vivant que des adhésions et dons afin de garder une indépendance stricte.
- Acquis financier important qui peut permettre d'engager des actions efficaces.
- Un journal d'informations depuis début 2014
- Un blog vivant et rénové

Quelle place pour notre Collectif?

Collecte et diffusion d'informations

Analyse des dossiers (ICPE notamment)

Réflexion et organisation du débat

Interventions au niveau des diverses procédures de consultations administratives.

- **Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis**

Jacques Gervais présente un petit « historique » du PNM :

- Il a été initié en 2007 par Mrs Quentin et Bignon (Député de la Somme et président des Aires Marines Protégées).

- En 2008, une pétition lancée par UPPT recueille 10 000 signatures ; cette même année, la mission d'études est mise en place, dirigée par François Colas. UPPT participe activement aux 400 réunions organisées.

- Eté 2011 se déroule l'enquête publique.

- Début 2012, le projet est « bouclé », transmis au Ministère DD, mais bloqué pendant 2 ans (élections législatives, présidentielles et blocage politique).

- Des rencontres ont lieu : D.Bussereau (décembre 2013), Philippe Plisson, Ministère du DD (janvier 2014), Conseil Régional Poitou-Charentes (mai 2014) ; le projet est relancé.

- En juin 2014, Mme Royal fait voter la modification de la gouvernance des Parcs Marins.

- Décembre 2014, Mme la Préfète 17 organise 3 réunions à la Roche/Yon, Royan et Bordeaux auxquelles UPPT assiste et annonce la création du PNM pour début 2015.

- Le décret de création du Parc Naturel Marin est signé le 4 avril 2015 à la Préfecture de La Rochelle par Ségolène Royal.

UPPT est invitée, Philippe Lucet représente le Collectif.

Le siège du parc sera implanté à Marennes.

La gouvernance globale sera assurée par un Conseil de Gestion qui passe de 57 membres initialement prévus à 69.

UPPT aura un siège (1 titulaire + 1 suppléant), la mise en place de ce Conseil aura lieu le samedi 11 juillet à La Rochelle. Lors de ce 1^{er} Conseil le Président sera élu.

Le recrutement d'une équipe (Directeur + Chargés de gestion) sera lancé, leur nomination étant prévue pour septembre.

Quels seront les objectifs prioritaires pour ce Parc ?

Quel est l'avenir de la Centrale du Blayais en tant qu'utilisateur d'eau dans l'estuaire ?

Quelle sera l'implication du GPMB ?

Quel sera le financement ?

- **Dossiers « extraction granulats » au « Matelier »** (Jacques Gervais)

C'est une demande de concession minière près de La Palmyre (430 M³/an).

Cette demande a été déposée par 2 sociétés qui exploitent déjà le Platin de Graves en Gironde (400 000 m³/an).

Mme la Préfète 17 doit émettre un avis qui sera transmis à Bercy. L'accord pour autoriser la concession minière et l'ouverture des travaux dépend de Bercy.

UPPT pense que des granulats pourraient être extraits loin des côtes (cf projet au Large de la Gironde).

Le PNM n'ayant pas été créé avant la date limite de dépôt des avis (17/12/2014), le Conseil de gestion n'a pu donner un coup d'arrêt définitif au projet.

- **Projet éolien du Verdon** (Philippe Lucet)

PMVE est parti sur un projet de construction d'une usine d'assemblage d'éoliennes onshore ; sa détermination reste intacte (200 à 300 emplois prévus).

PMVE a négocié l'implantation de 16 éoliennes à Naujac ; mais ce projet est remis en question car la ZDE n'est pas validée par le schéma régional et cette zone se trouve dans un périmètre militaire servant d'entraînement au Rafale.

- **Parc naturel régional du Médoc** (Jacques Martinet)

"Un Parc Naturel est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine".

L'idée du PNR du Médoc a été lancée en 2011, sa réalisation est en bonne voie, la région Aquitaine ayant confirmé en octobre 2013 sa volonté de voir le Médoc obtenir le classement en parc naturel régional.

La procédure de création relève de la compétence du Conseil Régional ; l'Etat valide les différentes étapes.

UPPT participe aux réunions en tant que partenaire.

Le périmètre retenu est le suivant : Centre Médoc, Lacs Médocains, Médoc estuaire, La Médulienne, Pointe du Médoc et Cœur de Médoc (6 communautés de communes du Médoc, hors Parempeyre, Blanquefort et Eysines). Plusieurs phases de concertation ont été menées avec les élus et les « acteurs et partenaires » donnant lieu à de très nombreuses réunions.

Définie par le Code de l'Environnement (articles L333-1 à L333-4), la procédure de création d'un PNR suit des étapes très précises :

1- Une étude d'opportunité qui a pour but d'analyser les atouts et les faiblesses du territoire envisagé au regard des attendus d'un PNR,

2- La réalisation d'un diagnostic complet : paysager, culturel, environnemental et socio-économique constituant une analyse approfondie du territoire concerné par le projet de PNR,

3- La rédaction de la Charte : document majeur dans le processus de labellisation. C'est le contrat qui concrétise le projet de protection et de développement d'un futur PNR (La Charte : 3 vocations et ambitions, 17 orientations et objectifs stratégiques, 28 mesures et objectifs opérationnels).

Le projet de CHARTE sera voté le 8 juillet puis envoyé à la Région Aquitaine en octobre pour solliciter le classement en PNR.

4- L'enquête publique : c'est le projet de Charte de PNR qui est soumis à enquête publique,

5- Consultations des collectivités concernées,

6- Instruction finale par les Services de l'État,

7-Décret de classement du Premier Ministre.

UPPT participe et soutient le PNR Médoc.

- **Autres dossiers :**

- **Débat « avenir de la centrale du Blayais »**

.La réunion débat que nous souhaitions faire au printemps 2015 n'a pu se réaliser, Mr Plisson ayant été le seul élu à répondre favorablement à notre demande ; nous avons toujours comme objectif de faire cette réunion des élus et des candidats aux élections régionales fin 2015 quant à l'avenir de la Centrale.

- **Réception tour de France « Alternatiba »** (Maryse Sinsout)

Le Tour de France Alternatiba (5600 km et 180 villes étapes) a déjà pris le départ de Bayonne le 5 juin. Son arrivée à Paris est prévue le 26 septembre.

Il s'agit d'un regroupement d'associations européennes, un mouvement populaire pour sensibiliser les citoyens et les élus sur les problèmes du réchauffement climatique (avant que ne se déroule le sommet sur le climat en décembre 2015).

UPPT participe (avec d'autres assos (Curuma, ?????) à l'étape du 7 septembre (Saintes/Royan/Le Verdon), bac à 11h, accueil festif, pique-nique et animations au Verdon (rencontre à ce sujet avec Mr le Maire du Verdon le 9 juillet), puis soirée et prises de paroles à Pauillac (le trajet Le Verdon/Pauillac se faisant en bateau).

- **Point sur la communication** (Monique Cheruette) :

Le site a changé, un nouveau blog a été créé : estuairepourtous.org. Nous avons conservé toute la documentation, les photos, etc ...

1022 adhérents sont inscrits à la newsletter.

Pendant les 90 derniers jours 2538 sessions ont été ouvertes venant d'utilisateurs différents.

Référencement sur wikipédia

(https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Verdon-sur-Mer#Une_pointe_pour_tous)

Référencement sur facebook

- **Point sur les adhésions pour 2014** (Maryse Sinsout)

1426 adhérents répartis ainsi :

Charente Maritime 472

Gironde 385

Reste du territoire 569

Pour la Communauté de communes du Nord Médoc 200

Rappel pour mémoire :

1269 adhérents en 2013

1393 en 2012

2141 en 2011

2293 en 2010

Au 30/06/2015 : 627 adhérents, le journal contenant le bulletin d'adhésion ou de réadhésion ayant été envoyé tardivement (début juin).

- Interventions des élus

Mr Plisson, Député Maire de Saint-Caprais, Député de Gironde, insiste sur la préservation de l'estuaire ; il constate que « la qualité de l'écosystème se dégrade ». Il évoque aussi ce projet néfaste de granulats pour lequel le SAGE (pilote par les collectivités territoriales) et le SMIDDEST ont donné un avis défavorable. Il reconnaît sa réticence au départ pour la création du PNM (pilote par l'état d'où doublon avec le SAGE) et sa satisfaction de la création de comités géographiques.

Mr Quentin, Député Maire de Royan, rappelle l'historique du terminal méthanier et le long chemin vers la signature du PNM. Il nous informe qu'il est à l'origine de la création des postes de suppléants au Conseil de gestion et que le siège sera installé à Marennes. Il indique à ce sujet qu'il est candidat au poste de Président du PNM. Il faudra dès que ce Conseil sera mis en place se poser la question des financements.

En ce qui concerne le projet dit du Matelier, il propose de faire appel à une commission nationale de débat public.

Il évoque enfin le projet de croisière fluvio-maritime sur l'estuaire de la Gironde.

- Questions et interventions diverses de la salle

*Les communes du Blayais sont favorables à 90 % à la centrale du Blayais.

*Il n'y aura pas de taxes de mouillage comme c'est le cas dans le Bassin d'Arcachon, ni de taxes sur les carrelets.

*En ce qui concerne la montée des eaux, on constate surtout une surcote.

*Un adhérent remercie UPPT pour son investissement contre l'allongement de la digue du bac.

*Il faudrait réfléchir et faire des propositions pour l'utilisation des terrains qui étaient dédiés au méthanier.

Il serait souhaitable de se pencher davantage sur l'économie de notre région, devenue région Aquitaine : chemin de fer plus rapide, routes plus faciles, etc ... et insister sur le tourisme paquebots de croisière.

Il faudrait aussi défendre les projets économiques sur la zone du Verdon : Philippe, répond qu'UPPT défend activement ces projets.

*Est-il possible d'avoir l'autorisation de remonter les digues le long de l'estuaire ? Non pas possible répond Philippe.

*Où en est le projet d'extraction de 30 M° de m3 à 45 km de Montalivet ?

Réponse de Jacques Gervais : C'est un permis de recherches accordé en 2014 pour 5 ans, si la réponse au bout de 5 ans est positive, il y aura enquête publique et éventuellement autorisation d'exploitation (30 M° m³ sur 430 km²). Il ajoute que ce projet est « sans danger pour nos côtes » puisque situé à 45 km ; ce à quoi Bernard Giraud lui rétorque que même à 45 km on ne peut pas dire qu'il n'y aura pas de conséquences.

*Denis Trioulaire (Vice président de l'APSEM, asso de Soulac), milite contre l'érosion à Soulac et demande que toutes les extractions fassent l'objet d'un moratoire pour connaître les conséquences des extractions même si elles sont loin des côtes.

*Y a-t-il un projet hydrolien dans l'estuaire ? Non, mais on peut espérer une telle politique des énergies renouvelables dans la future région Aquitaine.

*Une question est posée sur les reçus fiscaux : a-t-on le droit de déduire ou pas le montant des dons et adhésions donnés à UPPT ? Réponse : on peut le faire, c'est aux services fiscaux d'accepter ou non.

2- Rapport financier (Maryse Sinsout)

Tout d'abord, Maryse fait part de nombreux messages de sympathie, félicitations et encouragements reçus pour le journal et nos actions. Elle donne quelques conseils pour les adhérents afin que le travail d'enregistrement sur le fichier soit facilité (regrouper les adhésions si possible, donner de préférence l'adresse principale, écrire lisiblement, notamment les adresse mail, etc...).

2014	CHARGES	€uro	Comptes	PRODUITS	€uro
500	Achats de produits	55,00	100	Vente de produits	30,00
510	Charges des activités	15720,21	110	Produits des activités	0,00
520	Autres charges	0,00	120	Cotisations adhérents	7130,00
530	Assurance	239,67	130	Soutiens	3197,50
TOTAL DES CHARGES		16014,88		TOTAL DES PRODUITS	10357,50
		+		+	
Excédent : produits > charges		0,00		Déficit : charges > produits	5657,38
		=		=	
		16014,88		~ = ~	16014,88

Vote : quitus est donné au CA.

3- Renouveaulement du Conseil d'Administration

- Présentation des candidats :

Rive gauche, 4 candidats

Monique Cheruette souhaite continuer à s'investir et insiste sur notre demande d'agrément.

Christian Haas, adhérent soulacais coopté en 2014 et qui a déjà apporté son soutien à Monique Cheruette pour le nouveau blog.

Lalou Roucayrol, excusé.

Denis Trioulaire, vice-président de l'APSEM, souhaite échanger et coopérer avec UPPT.

Rive Droite 3 candidats

Bernard Chambellan, président asso Pays Royannais Environnement, habitant Royan depuis 60 ans, qui navigue beaucoup et souhaite s'investir dans l'association.

Jacques Gervais, souhaite continuer le combat et former son successeur vice-président Rive Droite.

Jean-François Montémont, aux côtés d'UPPT depuis 2007. Ses interrogations sont les suivantes : quid du PNM ? quid du combat contre les exploiters d'océans ? quid de la centrale du Blayais ?

Il souhaite s'impliquer dans les problèmes sociétaux. Il a une expérience professionnelle dans le domaine des médias.

Résultats du vote :

278 votants

6 nuls complets + 5 nuls pour RD seulement

Les procurations : 195 enregistrées - 35 non valables

Bernard Chambellan (238 voix)

Monique Cheruette (260 voix)

Jacques Gervais (259 voix)

Christian Haas (259 voix)

Jean-François Montémont (38 voix)

Lalou Roucayrol (257 voix)

Denis Trioulaire (257 voix)

Bernard Chambellan, Monique Cheruette, Jacques Gervais, Christian Haas, Lalou Roucayrol et Denis Trioulaire sont élus.

